

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 15 juin 1961 nommant un membre du Conseil de la Monnaie de la Côte Française des Somalis,

n° 15

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 juin 1961

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1961

Date du numéro
30 juin 1961

VISAS

Le Ministre des Finances et des Affaires économiques.

Vul l'article 6 du décret n° 49-377 du 17 mars 1949 portant modification du régime de l'émission en Côte Française des Somalis

Vul l'arrêté du 28 avril 1959 nommant un membre du Conseil de la Monnaie de la Côte Française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, —M. Lougarre, Inspecteur principal du Cadre général des Postes et Télécommunications de la France d'Outre-Mer, directeur de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis, est nommé membre du Conseil de la Monnaie de la Côte Française des Somalis en remplacement de M. De-renty.

Art. 2

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République Française et au Journal officiel de la Côte Française des Somalis.

Pour le Ministre et par délégation Le Directeur du Cabinet, DE LATTRE.